

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 18 JUIN 2025**

Présent.e.s Véronique Perrier (visio) Michel Guetat (visio) , Stéphane Lafranceschina, N Pignard-Marthod, Evelyne Izannic, Michel Patay, Juliette Dos Santos, Marie Rompion, Yves Berard, Cindy Hernandez (visio) Christelle Pollien, Kathy Chambonnet, Isabelle Saupin, Régine Mary, Véronique Tison, Agnès Franquin (visio) David Jobin, Mme Grenouillet.

Le 18 juin 2025 à 14 heures, les membres de l'Association Départementale OCCE de l'Isère se sont réunis, au siège départemental 5 rue Federico Garcia Lorca Grenoble sur convocation adressée par le conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance. Une copie d'écran a été faite pour les personnes en visio.

Monsieur Stéphane Lafranceschina, préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Madame Izannic et Monsieur Patay sont désignés scrutateurs par les membres présents et acceptent ces fonctions.

Monsieur Marzouk, A-DASEN en charge du 1^{er} degré, **Monsieur Souillard**, commissaire aux comptes, **Monsieur Vallier**, IEN de la circonscription Voiron 2, ainsi que **quelques mandataires**, se sont excusés de ne pouvoir venir.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- Un exemplaire de l'avis de convocation des membres,
- Les statuts de l'association,
- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le rapport d'activité du conseil d'administration,

Le Président déclare que le rapport d'activité du conseil d'administration, la liste des membres, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres, au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Rapport moral OCCE 38, exercice 2024/2025

Mesdames les administratrices, Mesdames les mandataires

Messieurs les administrateurs et Messieurs les mandataires

Chers adhérentes et adhérents

Je vous remercie une nouvelle fois d'être présents à l'assemblée générale de notre association départementale, un des moments clé de la vie d'une association, un temps statutaire et surtout l'instant où ensemble nous pouvons faire le point sur son activité, où toutes celles et ceux qui la font vivre, en bénéficient, peuvent se retrouver pour partager et échanger.

Comme chaque année, je commence par remercier nos animateurs pédagogiques (Frédéric Grassin et Barbara Gauthier), nos salariées (Murielle Veyan et Stéphanie Jayet) ainsi que les membres du conseil d'administration et nos bénévoles actifs ou retraités. Remercier aussi les enseignantes et les enseignants avec qui notre association a travaillé durant cette année scolaire sur des projets pédagogiques, pour les aider à faire vivre leur coopérative. Grâce à vous, grâce à nous tous, la coopération et la pédagogie coopérative vivent au cœur des écoles de notre département et apportent aux élèves et aux enseignants des dispositifs et des pratiques pour le quotidien de la classe et aider les enfants à trouver d'autres voies pour apprendre, apprendre à vivre ensemble, à faire société.

Aujourd'hui, je dois prendre le temps de regarder l'année écoulée et dresser un tableau du réalisé et de nos obstacles. Les rapports d'activités et financiers détailleront ces deux points. Pour ma part, je vous fais un bilan de ce mandat.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous annoncions de grands changements dans le fonctionnement de nos coopératives scolaires et précisément dans notre partenariat bancaire. Depuis un an, salariés et bénévoles ont vu leur activité liée aux coopératives scolaires fortement augmenter pour ne pas dire atteindre un niveau proche de la saturation (besoin d'accompagnement des mandataires, la création de tutoriels, de support de communication, de négociations avec les établissements), dans l'objectif de permettre aux mandataires d'avoir une solution bancaire fiable, légale, pérenne et adaptée à l'évolution des politiques commerciales des banques et aux pratiques des usagers.

J'ai observé que l'évolution vers une banque en ligne a questionné un nombre de mandataires et a amené des équipes à réfléchir à leur organisation, à regrouper des comptes, à discuter collectivement du budget de la coopérative scolaire en conseil dans les classes, en conseil des maîtres ou de cycle et normalement (car c'est obligatoire) en conseil d'école.

Aujourd'hui, 782 comptes bancaires ont été ouverts auprès de Swan AssoConnect, moins de 160 sont restés à la Banque Postale qui changera encore ses conditions commerciales à notre égard en date du 30 juin. Des conditions tarifaires qui évoluent aussi dans d'autres établissements bancaires.

Dans les échanges que nous avons eu avec certains mandataires, j'ai constaté que certains ont pris conscience de leur responsabilité individuelle, de leur engagement. Quelques-unes de ces réactions me conduisent à rappeler que les coopératives scolaires sont l'émanation d'une association : l'OCCE 38. Ses adhérents sont des personnes ayant en commun l'école, la coopération, la solidarité, l'entraide. Le mandataire est un adhérent agissant personnellement et bénévolement dans et en dehors du cadre professionnel.

A l'occasion de cette assemblée générale, j'ai pris l'initiative de consulter les mandataires des coopératives ayant migré vers la banque en ligne, un retour sera fait avant la fin de l'année scolaire. A ce jour près de 300 mandataires ont répondu. A l'offre proposée par AssoConnect Swan et l'OCCE, les mandataires répondent par un taux de satisfaction majoritaire malgré des difficultés liées aux usages du numérique pour certains, la découverte des frais divers par d'autres.

Rappelons que les coopératives scolaires sont encadrées par la circulaire de juillet 2008 et l'OCCE 38 par ses statuts associatifs. Aujourd'hui, avoir un compte bancaire associatif découle du statut actuel des directeurs d'école qui n'a pas de statut de personne morale (même dans le cadre de la loi Rihac). Ainsi, le président de l'association est l'unique représentant légal de l'ensemble des coopératives scolaires du département. En conséquent, les mandataires ne peuvent pas entreprendre des démarches auprès des banques ou utiliser le SIRET de l'OCCE 38 pour des engagements contractuels. A la moindre hésitation, les mandataires peuvent contacter l'AD38. Les engagements que nous prenons sont valables pour l'ensemble des coopératives afin que la présidence de l'association apporte une garantie juridique à tous les mandataires. Il est important d'avoir à l'esprit

que si cette structuration apparaît comme une contrainte, réfléchissons. Avoir un compte associatif, donc privé n'apporte-t-il pas plus de souplesse qu'une comptabilité publique ?

Au regard de l'année écoulée, je pense que nous avons dû rappeler à des mandataires l'importance de respecter les consignes liées à leur engagement. Nous avons conscience de la charge de travail des mandataires qu'ils soient en classe, en direction et parfois les deux en même temps. Malheureusement, l'association doit, elle aussi, respecter un cadre légal et le retard des uns pénalise l'ensemble de l'association. En cas de difficulté, salariés et bénévoles sont prêts à vous aider.

Pour clore sur ce sujet financier, je conclus en soulignant que l'OCCE n'est pas une banque et ne se limite pas à la gestion de l'argent.

Lors de chaque rendez-vous pour le Dialogue de Partenariat Académique nous rappelons au représentant de Mme la Rectrice, l'importance du partenariat entre l'OCCE est l'Education nationale confirmé au plan national par une convention pluriannuelle d'objectif. Si dans certains départements les formations de l'OCCE sont développées avec les INSPE, les DSSEN et les circonscriptions ; les initiatives restent timides ou difficiles à mettre en place en Isère. Cette année, nous avons pu faire une proposition à M le Directeur académique mais les contraintes ont reporté ce projet. En revanche des interventions ont eu lieu sur des circonscriptions, dans des conseils des maîtres ainsi que sur des "mercredis coopératifs".

Nous affirmons à chacun de nos rendez-vous que la coopération est au service des apprentissages. Nos actions se mettent en place au cœur des apprentissages avec une démarche coopérative permettant à la fois d'atteindre des compétences de savoir-faire et de savoir être.

Nos actions qu'elles soient départementales, régionales ou nationales permettent de travail le français, l'EPS, les CPS, l'EDD, les arts. Enfin, les enseignants se retrouvent dans des projets comme Théa, Bal en liance, Tous 1 livre conduit par Barbara sur les écoles de la Cité éducative de Grenoble, Porté disparu, les vendredis climatiques, les droits de l'enfant (...).

Nous regrettons toutefois le désengagement de certains partenaires financiers sur des actions (comme Théa), ce qui nous conduit à remettre en question la possibilité de formation des enseignants sur des stages de formation continue.

Ces actions sont rendues possibles par la présence d'une part de notre animateur fédérale détaché de l'éducation nationale et par la création d'un poste d'animatrice départementale que nous espérons pérenniser, et d'autre part grâce à l'investissement des administrateurs et administratrices bénévoles.

Quels objectifs se fixer pour un avenir proche

⇒ Pour celui des coopératives scolaires :

- En poursuivant nos offres de formation dans le plan de formation départemental et sur le temps associatif,
- En communiquant sur les actions pédagogiques proposées à nos coopératives,
- En accompagnant nos mandataires sur le fonctionnement de la coopérative que ce soit sur des question de gestion de l'argent, les assurances, le cadre juridique.
- En travaillant avec notre partenaire bancaire pour améliorer son produit.
- En développant des actions de solidarités entre coopératives

⇒ Pour l'association départementale OCCE 38

- En communiquant auprès de nos adhérents sur le fonctionnement de l'association, les besoins du conseil d'administration dans le but de pérenniser notre vie associative.
- En communiquant auprès des mandataires sur l'importance de faire remonter les heures de bénévolat impliquées par le fonctionnement de la coopérative scolaire dans le compte-rendu d'activité à retourner en fin d'exercice.

Posons-nous la question de ce que nous pouvons faire ensemble grâce à la coopération. Pour que nous, citoyens d'aujourd'hui, puissions conduire les citoyens de demain à devenir acteurs de la société à construire.

Stéphane LAFRANCESCHINA
Président départemental OCCE Isère.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2024/2025

Présentation par Stéphane Lafranceschina, Président :

ETAT DES LIEUX

	Nombre	Variation rapport à 23/24	COMPTES coopératifs	Variation rapport à 23/24	Adhérents	Variation rapport à 23/24
Ecole maternelles	245	-12	249	-16	23 339	-88
Ecole élémentaires et/ou primaires	282 307 589	-11	334 387 721	-53 -68 -121	41 290 46 479 87 769	-2355 -1327 -3682
SEGPA	5	0	4	0	100	0
Collèges	3	0	2	0	60	0
Lycée	0	0	0	0	0	0
IME / IMP	11	0	14	0	528	-11
Divers Association	9 17 26	+1	8 0 8	0 0	87 340 427	+5 +20 +25
Totaux	879	-22	998	-137	112 223	-3756

Calcul fait au 18/06/2025

Divers dont :

- 17 associations
- EMALA Matheysine
- EMALA Sud Trièves
- Ecole Hospitalière Grenoble
- Hôpital de jour pour enfants à la Tour du pin
- Inspection Pont Chéruy
- Inspection Vienne 1 et 2
- Inspection Haut Gresivaudan
- ERUN
- Membres associés et CA

La variation du nombre d'établissements adhérents est liée aux fusions d'écoles, il y en a eu 23 pour l'année 2024/2025, et aux écoles ayant quitté l'OCCE, principalement à cause du changement bancaire. Il y avait aussi quelques écoles adhérentes sans compte bancaire qui utilisaient les services proposés par l'OCCE 38 et qui n'ont pas renouvelé leur adhésion pour l'année 2024/2025.

La baisse du nombre des adhérents s'explique par la baisse des effectifs (- 2071 et par les écoles qui n'ont pas renouvelé leur adhésion).

La diminution du nombre de comptes coopératifs par rapport à l'année 2024/2025 s'explique principalement par le regroupement des comptes dans une même école (et même parfois entre plusieurs établissements), pour limiter l'impact de l'augmentation excessive des frais de gestion de la Banque Postale.

A) Vie pédagogique

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

L'OCCE propose des actions départementales, régionales ou fédérales dans l'objectif de développer la pédagogique coopérative dans les classes.

A. Actions départementales :

- Musée de la Déportation et de la Résistance en Isère (MRDI) :
31 classes (soit 750 élèves) sont venues, dont 15 à la journée (avec ateliers d'entraînement aux discussions à visée philosophique, à la controverse et à l'argumentation). Plusieurs membres de la FNDIRP (Stéphanie Noca, Annick Dominguez, Gisèle Duport, Mireille Sarges) ont assuré l'accueil des classes et la lecture d'histoires. Elles prennent peu à peu leurs marques. Le CA avait envisagé d'évaluer cette action cette année, cela n'a pas été possible faute de temps.
- Action « TOUS 1 livre » :
L'embauche de Barbara Gauthier au poste d'animatrice pédagogique départementale a permis de relancer l'action « TOUS 1 livre ». Après un temps de formation avec l'ancienne animatrice Manon Guichard, Barbara G. a rencontré les enseignants des 3 écoles de la cité éducative de Grenoble et est ainsi intervenue dans 5 classes de l'école Grand-Chatelet, 5 classes de l'école Jean Racine et 6 classes de l'école Jules Ferry, ainsi qu'une classe de l'école Christophe Turc, avec un nouvel enseignant. Près de 280 élèves ont ainsi bénéficié du dispositif. La subvention reçue en 2024 (2000€ de la Metro et 7000€ de l'Etat) pourra donc être justifiée. Du côté des écoles hors cité éducative, quelques enseignants sont intéressés. La présentation des boîtes à livres s'est faite cette année en visio. C'est à développer.
- Droits de l'enfant : nous avons continué le partenariat avec les FRANCAS, avec la participation à leur Université Populaire d'Education. Cela s'est fait en plusieurs temps.
 - Des interventions autour du droit à l'égalité dans les écoles suivantes : Les Balmes à Fontaine, la Houille Blanche et Ferdinand Buisson à Grenoble, Les Ruires à Eybens, soit 5 classes pour 110 élèves.
 - Des interventions et un accompagnement d'une classe de CM1/CM2 de l'école du Lac dans le cadre d'un projet d'émission de radio avec interview du défenseur national des droits de l'enfant.
 - Du 20 au 25 novembre a eu lieu l'Université Populaire d'Education organisée par les Francas, dont l'OCCE était partenaire. Les ateliers du samedi se sont bien passés (une trentaine de participants en tout). Le point d'orgue a été la journée du 27 novembre avec la rencontre de la classe de Juliette Dos Santos (CM1/CM2 de l'école du Lac) avec Mr Delemar, défenseur national des droits de l'enfant. Un moment fort, dont on peut écouter la trace sur le site numér'Isère (<https://numerisere.web.ac-grenoble.fr/article/radio-lac-linfo-qui-claque>). La journée s'est terminée par la conférence de Mr Delemar, ponctuée de moments poétiques par deux clowns, à laquelle le président et le vice-président de l'OCCE 38 ont participé.

A la demande de l'école de St Geoirs (classe unique du CP au CE2), l'animateur est intervenu autour du droit à l'égalité et défis coopératifs.

- Interventions diverses dans les écoles.
- A la demande d'enseignants ou d'équipe, l'animateur pédagogique, Frédéric Grassin, est intervenu dans les écoles, en classe, avec l'objectif de :

En utilisant des situations coopératives de plus en plus complexes, sous forme de défi collectif à réussir, faire prendre conscience de la place de chacun et de sa responsabilité individuelle quelle que soit sa différence, dans la réussite du collectif.

Près d'une soixantaine de classes, environ 1235 enfants, ont ainsi vécu cette intervention, parfois en deux temps (la première intervention centrée sur des défis coopératifs, la seconde sur des jeux coopératifs). Les retours des enseignants (*qui en font un*) sont très positifs, autant sur la découverte d'activités ou jeux coopératifs à faire vivre que des gestes professionnels invitant les élèves à la coopération. Certaines équipes ont été confortées dans leurs pratiques ou ont mené des projets ensembles.

- Une intervention a été proposée aux classes qui ont acheté l'agenda coop de l'OCCE. L'animateur est ainsi allé dans 9 classes pour faire vivre 3 ou 4 activités de l'agenda, lançant ainsi l'utilisation de cet outil dans la classe.

B. Action régionale :

Office Central de la Coopération à l'École de l'Isère
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

AD 38
Coopérons dès l'École

Les vendredis climatiques : suite à la diminution des inscriptions et des défis l'an passé, la formule a été modifiée. Le projet était de réaliser, avec des classes volontaires, une visio lors des vendredis programmés, afin de partager les étapes de réalisation des défis. Cela a pu se faire deux fois, sur les quatre programmées, faute de participants cette année. Une dizaine d'inscrits en Isère mais aucun défi relevé ! L'action va être mise en sommeil.

C. Actions nationales :

- **PORTE DISPARU** : des enquêtes coopératives pour comprendre la disparition des espèces et agir pour la préservation de la biodiversité. Suite à une relance de l'information dans la lettre départementale aux directeurs, une dizaine d'enseignants se sont montrés intéressés.
- **THEA** : en partenariat avec les Conseillères Pédagogiques Départementales (CPD) artistiques Carine Zache et Eve Feugier, ce sont plus de 50 classes qui ont mené l'action, accompagnées par l'OCCE.
- La formation sur temps scolaire a eu lieu maintenant sur une seule journée, soit un mercredi (animation pédagogique), soit avec remplacement.

Les restitutions ont pu se tenir : à La Tour du Pin, salle Equinoxe, pour 12 classes, le jeudi 17 avril ; à St Marcellin, salle du Diapason, pour 10 classes, le mardi 13 mai ; à Pont-de-Chéruy, espace pontois, pour 6 classes, le lundi 19 mai ; à l'école Marcel Cachin, le jeudi 5 juin, pour 9 classes ; le secteur d'Echirolles/Grenoble, à l'espace 600 pour 8 classes, le lundi 16 juin ; et enfin à l'école de St Ismier le vendredi 20 juin. Ce furent de beaux moments portés par des élèves pleins d'énergie.

L'OCCE38 a soutenu les interventions pour 20 classes à hauteur de 200€ par classe. D'autres financements sont apportés par la DSSEN, la DRAC, la communauté de communes de St Marcellin, le service culturel de La Tour du Pin, la Cie des Gentils, les villes de Grenoble et Echirolles, l'Education Nationale (plateforme ADAGE) mais aussi les coopératives scolaires des écoles (transport pour les restitutions notamment).

- **BAL EN LIANCE** : en partenariat avec la conseillère pédagogique de la circonscription Agnès Franquin, 4 classes de la circonscription de Pont de Chéruy ont participé. La formation départementale a été mise en place un mercredi, sur temps d'animation pédagogique. Les classes engagées dans BAL en Liance cette année sont allées plusieurs fois avec l'intervenante à la résidence senior proche de l'école à Pont de Chéruy. Cela a donné une dimension intergénérationnelle au projet, très appréciée par tous : enseignants, résidents, enfants, municipalité. Le bal s'est tenu lundi 24 mars à l'espace pontois. La dimension coopérative reste encore à renforcer mais l'engagement de tous était au rendez-vous.

ACTIONS DE FORMATION

2 interventions lors des stages de formation des futurs directeurs : 3 heures d'intervention à chaque fois. Plus de 50 directrices/teurs touchés.

- Information sur les apports de la pédagogie coopérative et des outils qui la composent pour favoriser les apprentissages et l'amélioration du climat scolaire
- Information sur la place de la structure "coopérative scolaire" dans la gestion administrative et financière des projets de la classe ou de l'école (correspondance, journal scolaire, sorties et voyages éducatifs)
- Information sur la gestion administrative légale des coopératives scolaires, support financier de ces projets auprès des enseignants et des collectivités territoriales qui le demandent.
- Information sur les questions d'assurance à l'école et en particulier les garanties apportées par le contrat pris par l'OCCE auprès de la MAE/MAIF.

La formation des enseignants, l'accompagnement des équipes d'école :

L'Education Nationale ne laisse pas de place pour intervenir dans les temps de formation officielle des enseignants, ceux-ci étant centrés sur le Français et les Mathématiques en constellation, et sur la laïcité, le programme PHARE, etc.

Conseils des maîtres :

Lors des journées d'intervention dans les écoles, un conseil des maîtres organisés le midi a permis de présenter différentes pratiques coopératives à mettre en place en classe : organisation des groupes et des dispositifs d'aide ou tutorat, outils pour la construction du collectif (conseil de coop, agenda coop, activités coopératives). Cela a concerné environ 60 enseignants. Des accompagnements d'équipe sont projetés l'an prochain.

Les mercredis coop : sur les 6 programmés, seul deux animations ont pu avoir lieu.

- ❖ Le 2 avril, à l'école de La Chapelle de la Tour, organisé par Bruno C. et Frédéric G. Trois enseignants et deux conseillères pédagogiques ont participé, autour des ateliers de discussion à visée philosophique.
- ❖ Le 9 avril, six enseignants sont venus sur Grenoble, pour une animation autour de la poésie.
- ❖ Les autres dates ont été annulées faute de participants : Radio scolaire sur Grenoble et Compétences PsychoSociales sur La Chapelle de la Tour.

Animation pédagogique Bourgoin-Jallieu 1 :

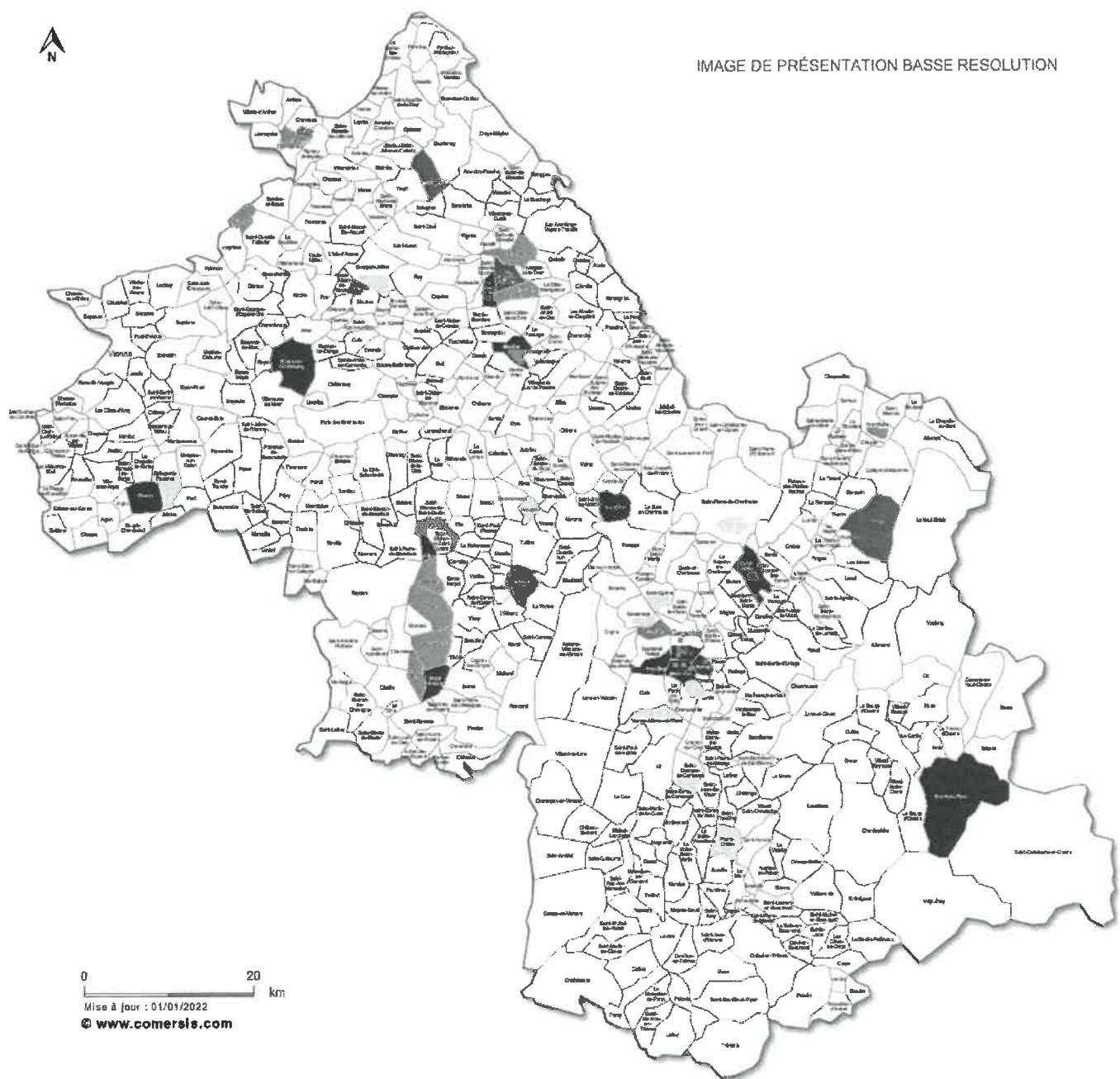
A la demande de la conseillère pédagogique Isabelle Tuffier (Bourgoin 1), l'animateur a coanimé trois heures d'animation pédagogique autour des jeux coopératifs, favorisant le climat de classe, auprès de 16 enseignant.tes, en poste ou TR et TRS. Moment très apprécié selon les retours des participants.

Projet de formation REP+

A la suite de l'entretien du président et du vice-président avec Messieurs Gros et Marzouk (DASEN et DASEN adjoint), une proposition de projet de formation REP+ a été élaborée et envoyé aux CPD chargées de ce dossier (Mmes Freitas et Broin). Par leur biais, M. Marzouk nous a informé qu'il ne sera pas possible d'intégrer notre proposition au plan de formation 25/26, peut-être en 26/27.

Accompagnement de l'équipe de circonscription de Pont de Chéruy

Les animateur/trice de l'Isère et de la Drôme ont animé un temps de formation/réflexion sur la notion de faire équipe, le vendredi 22 novembre. Ce travail continuera en 2025/2026 avec la nouvelle équipe.



Légende de la carte

Intervention défis coopératifs	
Interventions droits enfants	
Interventions diverses	
THEA	
Bal' en Liance	
Atelier philo – (action musée)	

B) Vie associative

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE

L'association reste très dynamique grâce à l'investissement des bénévoles.

Deux **assemblées générales**, proposées à l'ensemble des adhérents, permettent de prendre les décisions importantes : AG financière le 5 février et AG de fin d'année le 18 juin.

Un **conseil d'administration de 19 membres** s'est réuni sept fois (dont une dans le nord Isère), avec une moyenne de 10 personnes présentes et 3 pouvoirs envoyés.

Le bureau, comprenant **6 membres**, s'est rencontré 5 fois.

Tous ces temps ont permis d'assurer la gestion courante de l'association mais surtout de traiter certains dossiers plus importants :

- ⇒ L'embauche d'une nouvelle animatrice départementale, pour continuer en particulier le développement du dispositif « TOUS 1 livre » ;
- ⇒ Le changement de banque. En trois phases de migration, plus de 780 comptes ont été ouverts chez Assoconnect-Swan. 115 comptes Banque Postale ont été fermés définitivement. Il en reste actuellement 151 (sur plus de 1100 !) et certaines coopératives vont choisir la solution en ligne au cours de l'été.

Un sondage de satisfaction a été réalisé, en voici les premiers résultats :

Voici une synthèse des réponses, organisée par thématiques mettant en avant les usages des comptes bancaires, les points forts et les critiques :

Usages des comptes bancaires

- **Gestion des cotisations et des dons** : Utilisation du RIB pour les cotisations coopératives, collecte de dons, et gestion des ventes (calendriers, photos de classe, etc.).
- **Virements et paiements** : Virements immédiats, paiements par carte, et gestion des transactions en ligne.
- **Suivi des comptes** : Consultation du solde et obtention des relevés de compte en temps réel.
- **Transactions diverses** : Paiements pour des projets financés, participation à des voyages scolaires, et gestion des cagnottes.

Points forts

- **Facilité d'utilisation** : Interface intuitive et facile à naviguer, avec des tutoriels vidéo utiles.
- **Efficacité et gain de temps** : Gestion des comptes en temps réel, accès internet pour les comptes, et services en ligne flexibles.
- **Pratичité** : Site de banque en ligne pratique, gestion simplifiée des cartes bancaires et des virements.
- **Modernité** : Services modernes et confortables, plateforme simple d'utilisation.
- **Services Assoconnect** : Très appréciés pour leur souplesse et leur efficacité.

Critiques

- **Coûts et frais** : Frais élevés pour les virements immédiats, nombre d'opérations possibles insuffisant pour le coût, et frais mensuels élevés malgré peu de transactions.
- **Service client** : Difficile à joindre et ne répond pas toujours aux questions, manque de fonctionnalités par rapport à d'autres banques en ligne.
- **Transition et prise en main** : Difficulté à changer de banque et à gérer un compte en ligne, prise en main chronophage et complexe.
- **Problèmes techniques** : Difficulté d'accès aux services en raison de problèmes de réseau téléphonique dans certaines écoles.
- **Complexité** : Certains utilisateurs trouvent le système complexe et peu intuitif, avec des problèmes de perte de codes d'accès.
- **Limites fonctionnelles** : Impossibilité de supprimer un RIB ou une carte virtuelle soi-même, et limitations dans la gestion des campagnes.

Autres commentaires

- **Transition entre banques** : Difficulté à s'adapter à la gestion sans chèques et à la gestion de l'espèce.
- **Satisfaction générale** : Malgré les critiques, beaucoup d'utilisateurs trouvent le système très pratique et moderne, avec un gain de temps significatif.

Le travail occasionné par ces changements a été intense, parfois à la limite du gérable par les salariés et les bénévoles, qui ont tout mis en œuvre pour aider les mandataires, apporter conseils et solutions. Les liens avec l'équipe d'Assoconnect ont été très professionnels et fructueux pour construire ensemble une offre adaptée au fonctionnement des coopératives. Cela change les modalités de travail pour tout le monde, mandataires et salariés, mais c'est une évolution nécessaire.

Relation avec l'Education Nationale :

Le président, le vice-président et l'animateur pédagogique fédéral ont rencontré le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, M. Gros et son adjoint en charge du premier degré, M. Marzouk, pour un échange sur l'action de l'OCCE auprès des écoles.

Stéphane Lafranceschina a participé, avec l'animatrice de l'OCCE de la Drôme, Emmanuelle Pain, au dialogue de partenariat académique.

Participation à l'union régionale OCCE Rhône-Alpes

Stéphane L et Michel G. sont les représentants de l'Isère à l'union régionale. Ils ont participé autant que possible aux CA et à l'AG du 18 janvier 2025. L'animateur, en tant qu'invité, a participé au CA.

Début juillet auront lieu les Journées d'Etudes Fédérales, dans l'Ain, avec trois participant.es de l'Isère.

Participation à la vie fédérale

A l'Assemblée Générale de mai, Stéphane Lafranceschina et Evelyne Izannic, ont représenté l'association départementale. Frédéric Grassin y était invité.

Participation à des réunions :

Dans le cadre de la JPA : Michel Patay représente l'OCCE au CA de la JPA.

L'aide à la tenue des comptes et passage à RETKOOP, outil de gestion en ligne :

- Accompagnement dans les écoles ou à l'OCCE sur demande des mandataires (cadre juridique + formation Gedezeuros ou RETKOOP) : une quarantaine de rendez-vous avec l'animateur pédagogique fédéral, ou le trésorier.
- Accompagnement à distance de la gestion avec Gedezeuros ou RETKOOP : réponses aux demandes téléphoniques, intervention sur Gedezeuros pour modifier, mettre à jour, par l'animateur fédéral mais aussi l'assistante de gestion, Stéphanie Jayet.
- Passage à l'outil en ligne RETKOOP :

Pour leur bilan 23/24, les mandataires avaient la possibilité de recopier leur bilan dans RETKOOP mais aussi de remplir un document papier. C'est majoritairement le choix qui a été fait. Une personne supplémentaire a donc été embauchée pendant 2 mois et demi, allégeant ainsi le travail des salarié.es et des bénévoles. Malgré tout, la densité de travail a été importante : la vérification des bilans se télescopant avec les changements de banques ; certains mandataires ont aussi dû être relancé, parfois jusque pendant les vacances de Noël. Un courrier de rappel des obligations des mandataires leur a été envoyé courant mars.

Neuf formations mandataires ont été organisées en visio, sur l'outil RETKOOP, regroupant plus de 50 participants. 4 autres formations sont prévues, notamment pour aider à la recopie du bilan sur RETKOOP (il n'y aura pas de formulaire papier), avec plus de 75 inscrits.

A ce jour, 180 mandataires utilisent RETKOOP comme outil de gestion. C'est trois fois plus que l'an passé.

ACTIVITE ADMINISTRATIVE

- La gestion associative, réalisée avec l'aide de 2 assistantes de gestion dont 1 à temps plein.
- La réponse à de nombreuses questions téléphoniques sur la gestion, le fonctionnement, les assurances, les activités. L'OCCE est reconnue pour la qualité de ses réponses, nous recevons donc beaucoup de questions, parfois sans lien avec notre activité !
- Les informations sont également, sur le site de l'ad38, régulièrement mises à jour.
- La gestion administrative des adhésions, des comptes de coopératives (ouverture, fermeture, gestion des mandataires).
- L'aide aux dossiers de subvention avec les subventions départementales pour Initiative Locale (3 dossiers), celle de la Région AURA (20 dossiers, qui sont passés par nous), la Trousse à projets : 38 projets réussis.
- Nous assurons le relais avec la MAE pour les déclarations de sinistres (18 dossiers à ce jour).
- L'envoi des CERFA pour dons (reçus fiscaux aux particuliers ou entreprises) : 98 CERFA pour 34 882 €.
- Le suivi et la résolution des découvertes, il y en a toujours quelques-uns, qui sont souvent à gérer dans l'urgence.
- La vérification, l'enregistrement des bilans financiers, de nombreux courriers de rappel ou appels téléphoniques pour l'établissement de la sommation des comptes des coopératives et la réalisation d'un bilan consolidé. Merci à tous ceux qui ont participé à ce travail de saisie, salariés et bénévoles.

Sans oublier les services "techniques" ou "financiers" :

- Aide à la réalisation de journaux scolaires, de carnets de correspondances, de livres réalisés avec les élèves, de la reprographie, du montage et finition.
- Reprographie de documents autres à la demande des écoles, des inspections départementales, ou d'associations à visées pédagogiques. Les travaux de reprographie ont fortement réduit, c'est l'année la plus basse depuis 10 ans.
- Vente des calendriers nationaux : en très nette baisse par contre de plus en plus d'écoles nous demandent d'imprimer des calendriers personnalisés.
- Dépôt vente de l'association « Lire c'est partir », vente de livres à 1,10 €. Les ventes restent très moyennes. Pas de vente à l'extérieur encore cette année, cela manque dans le bilan. Quelques dépôts ventes commencent à s'organiser. Mais là aussi, c'est l'année la plus basse depuis 10 ans.

En fonction du rapport d'activité 2024/2025, voici quelques perspectives pour l'année prochaine.

❖ Musée de la Déportation et de la Résistance en Isère (MRDI)

Cette action rencontre beaucoup de succès auprès des écoles, de nouvelles bénévoles de la FNDIRP s'investissent. Le CA a décidé d'évaluer cette action grâce à la démarche proposée par la fédération. Des dates seront prises en septembre/octobre.

❖ TOUS 1 livre nouvelles perspectives, à valider en comité de pilotage

- ➔ Prospecter pour un développement sur la cité éducative Villefontaine/L'Isle d'Abeau.
- ➔ Reprendre les réunions de présentation Hors cité éducative, éventuellement sur d'autres secteurs que Grenoble.
- ➔ Recherche de subventions.

❖ Droits de l'enfant

L'OCCE continue d'être partenaire de l'Université Populaire d'Education (UPE) organisée par les FRANCAS. L'organisation est en cours, avec une semaine dédiée en novembre.

❖ Interventions diverses dans les écoles et établissements

Des écoles sollicitent déjà l'OCCE pour des interventions Défis coop, jeux coop mais aussi pour des accompagnements d'équipe, d'école ou de circonscription.

❖ **Les mercredis coop**

Ces rencontres à thème continueront, le mercredi de 14h à 16h, pour permettre de développer certaines pratiques coopératives auprès des enseignants et relier ces pratiques à une pédagogie coopérative. L'école de La Chapelle de La Tour reste le lieu proposé pour le Nord Isère. Au vu du peu de participants de l'agglomération grenobloise, et des demandes d'autres secteurs, il est proposé d'aller à Saint Marcellin et à La Buisse (secteur Voiron).

Les thèmes : radio scolaire, discussion et jeux philo, conseil de coop, jeux coopératifs d'intérieur ou d'extérieur, climat de classe avec l'agenda coop, poésie ...

❖ **Nouvelle action régionale autour de la poésie**

Deux journées d'Etudes Régionales regrouperont une quinzaine de salarié.es et bénévoles pour créer une action pédagogique régionale autour de la poésie pour 2025/2026.

❖ **THEA**

Cette année, l'autrice choisie nationalement est Anouch Paré.

La baisse des financements obligera sans doute à limiter le nombre de classes participantes. Mais les formations sont maintenues :

- St Marcellin : 10 classes --> financement COMCOM St Marcellin Vercors Isère
- Pont de Chéry : 6 classes --> financement OCCE + DRAC
- La Tour du Pin : 6 classes --> en lien avec l'Equinoxe --> financement OCCE + DRAC
- Echirolles/Grenoble : passage à 6 classes ?

D'autres écoles pourraient mener l'action THEA sur fonds propres (et subventionnement ADAGE)

Pour l'année prochaine, il est proposé de reconduire l'action et d'ajuster le budget aux besoins (pour rappel, depuis de nombreuses années 4000€ d'interventions et 1000€ de frais complémentaires : déplacements, frais de mission) à décider en Conseil d'Administration.

❖ **BAL EN LIANCE**

Le renouvellement de l'action sur le secteur de Pont de Chéry est à l'étude par l'équipe de circonscription. Quel que soit le secteur, le budget de 500€ est reconduit. La DSDEN participera pour la formation d'une journée et des interventions dans les classes. Poursuite du travail avec la danseuse Barbara Essertel.

❖ **Autres projets**

En fonction des demandes mais aussi des envies des salariés et bénévoles, d'autres projets d'intervention, de formation, d'accompagnement d'équipes pourront voir le jour : poésie, philo, éducation au développement durable, économie sociale et solidaire...

❖ **Formation des futurs directeurs**

La présence de l'OCCE est reconduite sur les deux formations des nouveaux directeurs, mais au mois de juin et en visioconférence, ce qui nous oblige à repenser l'organisation de cette formation.

❖ **Formation des enseignants, l'accompagnement des équipes d'école**

Ce travail avec les équipes d'école est à renforcer, en lien ou non avec une intervention en classe. Quelques demandes émergent déjà.

❖ **Déjà des demandes d'intervention sur les animations pédagogiques des circonscriptions de Bourgoin-Jallieu 1 et de la Tour du Pin pour les mois d'octobre et novembre, sous forme d'ateliers.**

❖ **L'aide à la tenue des comptes**

Le développement du passage à l'utilisation de l'outil de gestion en ligne RETKOOP va continuer, avec l'obligation de passer par RETKOOP pour envoyer son bilan (recopie dans RETKOOP). Nous espérons que cela incitera les mandataires à utiliser RETKOOP comme outil de gestion. Cette année encore, l'engagement des salariés et des bénévoles sera important.

Des formations seront proposées en plus grand nombre.

D'autres projets pourront voir le jour, selon les demandes des écoles, la volonté du conseil d'administration et l'engagement de ses membres. Ainsi le dynamisme et le professionnalisme de l'OCCE en Isère continuera d'être reconnu par nos adhérents.

Il est procédé à la lecture et au vote des résolutions

- **PREMIÈRE RÉSOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, approuve les termes de ce rapport.

Le rapport d'activité, mis aux voix, est voté à l'unanimité.

- **DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'administrateurs de Mmes Dominique Fermond, Myriam Bouattoura et M. Michel Guétat et Michel Patay sont arrivés à leur terme, décide de renouveler le mandat de Mmes Dominique Fermond, M. Michel Guétat et Michel Patay pour une durée de trois années.

Yves Berard ne souhaite pas continuer, il démissionne donc de son poste d'administrateur. Le Président et les membres de l'AG le remercie pour son engagement au sein de l'OCCE.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

- **TROISIÈME RÉSOLUTION**

L'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation OCCE pour l'exercice 2025/2026 à 2,35 € (+ 0,25€ pour l'assurance) par coopérateur, soit une augmentation de 9 cts centimes pour faire face à l'augmentation de la part fédérale (+ 9cts pour 2026).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- **QUATRIÈME RÉSOLUTION**

L'assemblée générale décide, par tirage au sort, que les écoles dont le numéro d'affiliation 2024/2025 se termine par 85, 52, 53 71 25 verront leur comptabilité complètement contrôlée. Si le tirage au sort ne permet pas d'arriver à 10% des comptes vérifiés, des comptes qui n'ont pas été contrôlés depuis la date la plus lointaine seront rajoutés à la liste, par ordre de numéro d'établissement. Certaines coopératives seront aussi contrôlées par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est votée à l'unanimité.

Remarque : pour cette année sera demandé, comme décidé par le Conseil d'Administration, la présence dans la commission de contrôle d'au moins un parent d'élève.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

Le Président

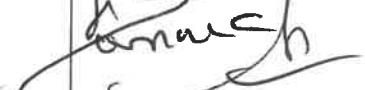
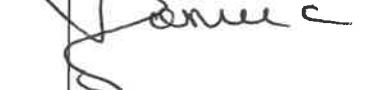
Stéphane Lafranceschina

Les scrutateurs

Evelyne Izannic

Michel Patay

Assemblée Générale du 18 juin 2025

NOM PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
LAFRANCESCHINI Stéphane	Président AD 38	
POLLIER Christelle	Ecole Sidi Brahim - PE	
ROMPION Marie	Ecole Les Poussous -	
ROS SANTOS Juliette	Ecole le Loc	
CHAMBONNET Kath	ERUN	
SAUPIN Isabelle	Ecole Nat. P. Fugain	
GERARD Yves	Pensionné	
MARY Régine	Pensionnée / administratrice	
TISON Véronique	Ecole Les Poussous	
ICANNIC Laurence	Rehautee	
PATATE Michel	Tressier	
N Pignard-Mathod	La Bunc elem	
Dominique Ferron	Pensionnée	

HP SC
EX